



17 octobre 1961 – 17 octobre 2022 61^e anniversaire – *Vérité et Justice*

Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre-feu discriminatoire qui leur avait été imposé par le gouvernement de l'époque dont le Premier ministre, Michel Debré, était hostile à l'indépendance de l'Algérie, et le Préfet de Police Maurice Papon sous ses ordres. Ils défendaient leur droit à l'égalité, leur droit à l'indépendance et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce jour-là, et les jours qui suivirent, des milliers de ces manifestants furent arrêtés, emprisonnés, torturés – notamment par la « force de police auxiliaire » – ou, pour nombre d'entre eux, refoulés en Algérie. Des centaines perdirent la vie, victimes d'une violence et d'une brutalité extrêmes des forces de police parisiennes.

61 ans après, la Vérité est partiellement en marche. Cependant, la France n'a toujours pas reconnu sa responsabilité dans les guerres coloniales qu'elle a menées – en particulier la Guerre d'Algérie – non plus que dans le cortège de drames et d'horreurs qu'elles ont entraînés, comme ce crime d'État que constitue le 17 octobre 1961. Le 17 octobre 2012, le Président de la République (François Hollande) avait certes fait un premier pas important, en déclarant : « **Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes.** » Mais le terme de crime n'est pas repris, et les responsabilités ne sont pas clairement définies, pas plus que dans le communiqué de l'Élysée de 2021 (En faisant porter la responsabilité du crime sur le seul M. Papon, E. Macron élude une fois encore la responsabilité de l'État), pas plus que pour le crime commis le 8 février 1962 à Charonne. **Nous demandons une parole claire aux autorités de la République**, au moment où certains osent encore aujourd'hui continuer à parler des « bienfaits de la colonisation », à célébrer le putsch des généraux à Alger contre la République, à « honorer » les criminels de l'OAS.

Dans ce domaine, il est donc nécessaire que des mesures significatives soient prises :

- Que la lumière soit faite sur les soi-disant « retours vers leurs douars d'origine » des Algériens survivants du 17 octobre envoyés en fait dans des camps de la mort de l'Algérie coloniale.
- Que la création d'un lieu de mémoire voué à cet événement, demandée dans la résolution votée par le Sénat en octobre 2012 qui reconnaissait elle aussi ce massacre, soit rapidement mise en œuvre par les autorités de l'État, de la Ville de Paris et la Région Île-de-France.
- Pour être fidèles à leur mission scientifique, les historiens ont besoin de pouvoir accéder librement aux archives, échapper aux contrôles des pouvoirs ou des groupes de pression et travailler ensemble, avec leurs collègues algériens
- La vérité doit être dite sur l'organisation criminelle de l'OAS que certains au sein de la droite et extrême droite politique veulent réhabiliter.
- Faute d'une telle reconnaissance, le système de ce type de violence policière se reproduit.

Ce n'est qu'à ce prix que pourra disparaître la séquelle la plus grave de la Guerre d'Algérie, à savoir le racisme et les discriminations dont sont victimes aujourd'hui nombre de citoyennes et citoyens, ressortissants d'origine maghrébine ou des anciennes colonies, y compris sous la forme de violences policières récurrentes, parfois meurtrières.

On ne construit pas la démocratie sur des mensonges et des occultations. Après plus d'un demi-siècle, il est temps :

- ✓ Que le Président de la République, au nom de la France, confirme, par un geste fort, la reconnaissance et la condamnation de ce crime d'État. Comme il l'a fait en septembre 2018 pour l'assassinat de Maurice Audin, et en mars 2021 pour celui de maître Ali Boumendjel par l'armée française et pour l'existence d'un système de torture généralisé. Cette reconnaissance doit s'étendre aux milliers d'Algériens qui en ont été victimes (voir le site www.1000autres.org) ;
- ✓ Que l'État français reconnaisse sa responsabilité dans l'internement arbitraire, pendant la Guerre d'Algérie, d'Algériens dans des camps ;
- ✓ Que la liberté d'accès aux archives soit effective pour tous, historiens et citoyens ;
- ✓ Que la recherche historique sur ces questions soit encouragée, dans un cadre franco-algérien, international et indépendant.
- ✓ Qu'une loi de réparation soit mise en œuvre

Signataire de cet Appel, le collectif marseillais du 17 octobre 1961 appelle à un rassemblement en hommage aux victimes algériennes de la sanglante répression de la manifestation à Paris. Nous souhaitons que ce crime colonial soit connu et reconnu. Nous voulons en plus des autres revendications que la nomination d'une rue ou d'une place dans la deuxième ville de France où vivent de nombreux héritiers de l'immigration postcoloniale.

Contact : Collectif marseillais du 17 Octobre 1961 marseille17octobre1961@gmail.com

**Rassemblement lundi 17 octobre 2022
à 18 h, sous l'Ombrière du Vieux Port**